



## **NON À LA CASSE PROGRAMMÉE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL SOCIAL**

Le document présenté ce jour concernant la réarchitecture des diplômes du travail social a tout lieu de nous inquiéter. Même s'il précise qu'aucune remise en cause des diplômes n'est envisagée, nous pouvons légitimement en douter.

L'architecture en blocs de compétences ne peut que favoriser l'éclatement des diplômes existants. Le dispositif de la VAE lui-même dans ces dernières modifications permettra demain l'acquisition de ces seuls blocs en lieu et place des diplômes complets.

FO dénonce un contexte où les qualifications et les diplômes sont de moins en moins reconnus par les employeurs.

Ce contexte confirme la régression en cours :

- La remise en cause des grilles Parodi ;
- L'introduction de critères classants ;
- Un salaire adossé à la définition de l'emploi plutôt que sur la qualification et le diplôme ;

La tendance n'est plus à l'émancipation et à la promotion sociale par la formation professionnelle continue, mais plutôt au retour du paiement à la tâche par la prédominance des compétences sur les diplômes eux-mêmes.

FO rappelle son attachement à la primauté des diplômes pour la détermination du salaire et leur prise en compte obligatoire dans les grilles de classification. Elle continue d'alerter sur le danger que constitue la réorganisation en blocs de compétences.

Dans ce contexte de régression sociale, Force Ouvrière revendique :

- **L'amélioration des taux de contribution à la formation professionnelle continue à hauteur des besoins du secteur;**
- **Le maintien et l'amélioration des conventions collectives nationales du secteur ;**
- **Les 183€ pour tous sans contrepartie ;**
- **L'augmentation générale des salaires à la hauteur de l'inflation.**